



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 23 octobre 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Monsieur le Maire
Mairie
7 rue Principale
57930 SAINT-JEAN-DE-BASSEL

Affaire suivie par
michael.gamarde@moselle.gouv.fr
03 87 34 34 31

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant des travaux de drainage

Réf : MG/RS

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Fiche descriptive des travaux
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Travaux de drainage agricole sur les communes de SAINT JEAN DE BASSEL et de GOSSELMING

Ce dossier a été déposé par : GAEC D'ALZING
ELMERICH Laurent
30 rue de Bisping
57930 SAINT JEAN DE BASSEL

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration et une fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2017-00313** en date du 29 septembre 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER